

SECRETARIAT GÉNÉRAL



*Koulouba, le 25 OCT 2021*

COMMUNIQUÉ

Ce lundi 25 octobre 2021, le Représentant spécial de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au Mali a été convoqué au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale où il lui a été notifié la décision du Gouvernement de la République du Mali le déclarant « persona non grata » au vu de ses agissements incompatibles avec son statut.

Cette décision intervient après plusieurs mises en garde adressées à l'intéressé à travers sa hiérarchie. En conséquence, un délai de 72 heures lui est accordé pour quitter le territoire national.

Le Ministère réitère la disponibilité du Gouvernement à maintenir le dialogue avec la CEDEAO et à œuvrer ensemble pour la réussite de la Transition et la consolidation de nos efforts en vue de renforcer l'intégration sous-régionale dans un esprit de solidarité, de complémentarité, de respect mutuel et de sincérité.

